

LISTE DES PARTENAIRES ET DES SOUTIENS
DU RAPPORT ALTERNATIF DE DEI-France

Le rapport alternatif élaboré par DEI-France, section française du mouvement Défense des Enfants International, a bénéficié du concours et reçu le soutien des organisations suivantes :

L'AFMJF (Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille)
Pour la partie VIII B (enfants en conflit avec la loi)

L'ANAFE (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers)
Pour ce qui concerne les mineurs en zone d'attente dans le chapitre VIII A 1

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'enseignement public)
Pour les parties III D (parole de l'enfant), VI A (enfants handicapés) et VII (Education)

FRANCE TERRE D'ASILE
Pour la partie VIII A 1 (mineurs isolés étrangers)

L'ICEM-pédagogie Freinet (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne-pédagogie Freinet)
Pour la partie III D (parole de l'enfant) et VII (Education)

L'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole)
Pour la partie VII (Education)

ATD Quart Monde France a également apporté son point de vue sur le chapitre V (milieu familial et protection de remplacement)

Ont aussi apporté leur soutien aux constats et préconisations du rapport :

L'ANJP (Association Nationale des Juges de Proximité) pour la partie VII-B (l'éducation de l'enfant au droit) ainsi que pour la partie VIII-B (les enfants en conflit avec la loi)

La FNAREN (Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Education Nationale) pour la partie VII (Education)